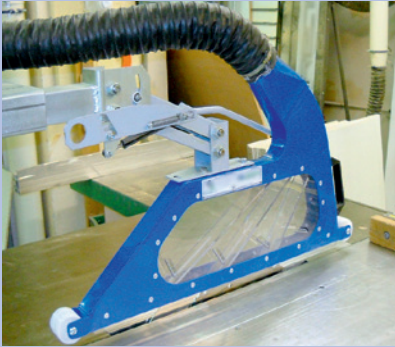


PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

CAPTAGE DES POUSSIÈRES DE BOIS SUR SCIE À FORMAT

>>

BOIS N° 5



Machine

Scie à format (marque CHAMBON modèle T 274C)

Capteur

Cape de protection aspirante CAPRO

Origine

INRS (brevet FR 0954830)

Résultats *date de la mesure : 12/01/2012*

- **Caractéristiques aérauliques de l'essai**
Dans le conduit de Ø 80 mm, la vitesse d'air est de 44 m/s (vitesse d'air minimale requise de 20 m/s)
- **Indice d'assainissement ⁽¹⁾**
0,94
- **Exposition aux poussières ⁽²⁾**
0,9 mg/m³

Fournisseur du capteur ⁽³⁾

SAS GIRARDEAU - Z.A Le Haut de Planche - 86110 Mirebeau
Tel. 05 49 50 56 15. Capteur commercialisé sous le nom de CAPGIR

Prix indicatif

2000 € HT (capteur + pose)

Remarques

La scie circulaire à format est également équipée d'une aspiration située sous la table

- **Type de matériau usiné**
Médium
- **Type d'installation de ventilation**
Installation en étoile de débit d'extraction global 5 200 m³/h, sans recyclage. La dépression n'est pas indiquée.
Conduit général d'aspiration de la scie à format de Ø140 mm avec un débit d'extraction de 1 745 m³/h et une vitesse d'air de 31,5 m/s.
- **Activité de l'atelier**
Très soutenue

Notes :

(1) Décrit par la norme NF EN 1093-11, l'indice d'assainissement permet de comparer les performances de dispositifs de captage sur une machine donnée. Les concentrations nécessaires à la détermination de cet indice ne doivent en aucun cas être utilisé en absolu pour une estimation de l'exposition au poste.

(2) Les travaux exposant aux poussières de bois figurent sur la liste des procédés cancérrogènes. Des mesures de prévention particulières sont donc applicables aux travailleurs exposés à ces poussières. Dans ce cadre, le code du travail fixe une Valeur Limite d'Exposition Professionnelle de 1 mg/m³. Le respect de cette VLEP doit être vérifié annuellement. Cette VLEP est toutefois à considérer comme un objectif minimal de prévention, l'exposition des travailleurs devant être réduite au niveau le plus bas techniquement possible. Il est donc indispensable de capter le plus efficacement possible les poussières émises par les machines.

(3) Cette entreprise est citée à titre indicatif, elle a réalisé et installé de manière satisfaisante ce capteur dans l'entreprise ou les tests ont eu lieu. Si d'autres fournisseurs souhaitent s'inscrire sur cette liste prendre contact avec le laboratoire de toxicologie industrielle de la CRAMIF. Tél. : 01 40 05 37 21 - ltx.prevention@cramif.cnamts.fr